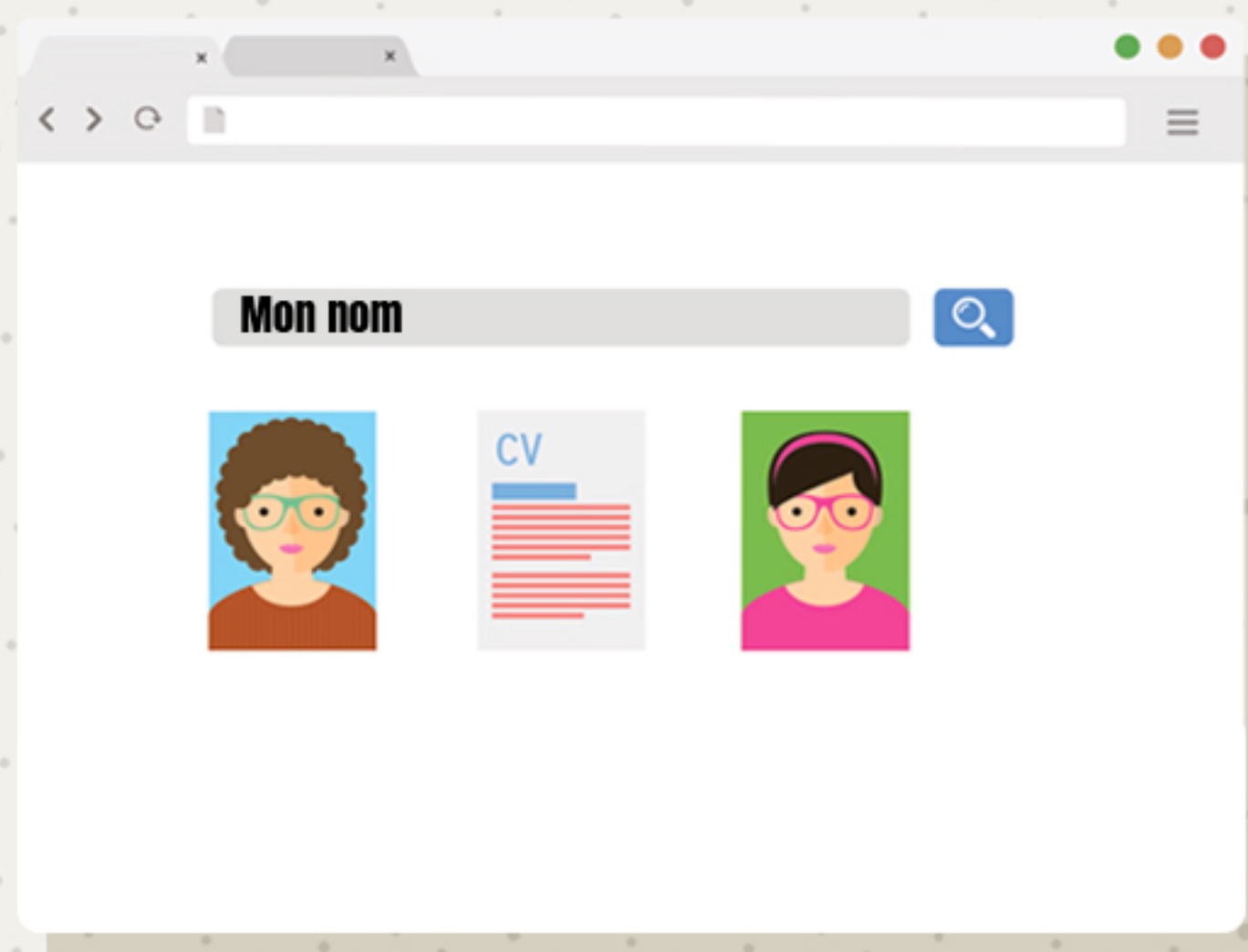


Déréférencer

un contenu me concernant sur les moteurs de recherche

Les résidents européens peuvent s'adresser aux moteurs de recherche pour demander le déréférencement d'un contenu web associé à leurs noms et prénoms. Ce déréférencement n'entraîne pas la suppression du contenu source.



1 **Contactez le moteur de recherche via le formulaire dédié ou par courrier.**

2 **Motivez votre demande :**
« Le contenu lié à [cette URL] me concerne car il est relatif à :
un article sur un blog montrant ma participation à [...] | un annuaire publiant mes coordonnées | etc.
Or, ce contenu est :
inexact | obsolète | excessif | publié à mon insu | uniquement lié à ma vie privée | etc. »

Si vous subissez un impact négatif dans votre vie privée ou professionnelle du fait de ces résultats, précisez-le.

3 **Joignez une pièce d'identité.**



Délai

Le moteur de recherche a **un mois** pour répondre mais la demande peut être traitée en quelques jours.



En cas de refus

Vous pouvez contester auprès de la CNIL via **son formulaire de plainte** en ligne.

Vous pouvez également saisir la justice afin qu'elle vérifie et ordonne les mesures nécessaires.

Quels *critères* peuvent être pris en compte, en pratique, par les moteurs de recherche ou la CNIL ?

En faveur de la demande

Droits RGPD des personnes

Impact négatif sur la vie privée

Les informations sont obsolètes

Les données sont sensibles (vie sexuelle...)

L'information n'est pas vérifiée

etc.

En défaveur de la demande

Le public a intérêt à connaître l'information

Il s'agit d'un article de presse

Le demandeur est une personne publique

Le contenu est relatif à la vie pro

etc.